



## Communiqué de presse

L'Agence nationale de la sécurité routière porte à la connaissance des professionnels de l'enseignement de la conduite que le système d'information destiné à la gestion des examens pour l'obtention du permis de conduire, a été ouvert afin de déployer les données des candidats ainsi que les rendez-vous des examens théoriques par les établissements de l'enseignement de la conduite, à partir du mercredi 17 juin 2020.